

## **CONCOURS TECHNICIEN EN ANALYSES BIOMÉDICALES**

### **Ministère des Affaires Sanitaires et Sociales**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 15/9/2008 7:53:24

**Missions :** Le **technicien en analyses biomédicales** effectue à partir d'une prescription médicale des analyses de sang, d'urine ou de tissus, permettant d'établir un diagnostic, préconiser un traitement.

Les résultats obtenus sont validés par le médecin ou le pharmacien biologiste, chef de laboratoire. La nature des analyses peut varier d'un laboratoire à l'autre ou être spécialisée dans un domaine particulier : hématologie, biochimie, bactériologie, etc.

### **Les qualités requises**

Précision, habileté, dextérité et rigueur sont indispensables pour exercer ce métier. Il est nécessaire de ne pas avoir de troubles de la vision.

### **Les débouchés**

Les techniciens en analyses biomédicales travaillent principalement dans :

- Des laboratoires privés médicaux ou pharmaceutiques ;
- Des hôpitaux ;
- Des cliniques ;
- Des centres de recherche ;
- Des services de la préfecture de police.

### **L'évolution de carrière**

Les **techniciens en analyses biomédicales** peuvent accéder à des fonctions de surveillance des services de laboratoires et d'enseignant dans les écoles de laborantin.